



DOL PAYS D'INITIATIVES

**«Faciliter et élargir l'accès du public à des œuvres de l'art et de l'esprit.»**

ASSOCIATION LOI 1901  
1 Place Charles de Gaulle  
35120 Dol de Bretagne

06 32 12 49 34

mail : dpi35@orange.fr  
site internet : <http://dpi35.fr>

**Agrément Jeunesse et Education  
Populaire 03.08.2009**

**Habilitation Finances Publiques  
« Délivrance reçus fiscaux »  
03.08.2010**

**Conférences et débats**

**Portraits locaux**

**Hivernales musicales**

**Mois International de la Photo**

**Concours de Nouvelles**

**Relations Internationales**

*Commune de Slemien, Pologne  
«Vrelo Ibra» Rozaje, Montenegro  
«DVCA» Doagh, Irlande du Nord*

*La Nouvelle ?*

Un genre littéraire ... un récit généralement bref, de construction dramatique ...

Policrière, banale, historique, fantastique, réaliste, invraisemblable.....



DOL PAYS D'INITIATIVES  
« Faciliter et élargir l'accès du public à des œuvres de l'art et de l'esprit »

2ème édition du

## Concours de Nouvelles

Deux catégories :  
moins de 15 ans  
plus de 15 ans

Informations :

<http://dpi35.fr>

06 32 12 49 34

bibliothèques et médiathèques  
de l'arrondissement de Saint-Malo

Rédigez une nouvelle sur 8  
pages maximum...  
avant le 15 avril 2011

Résultats du concours  
le 31 mai

Les lauréats seront publiés !

Dol de Bretagne, le 4 février 2011.

## CONCOURS DE NOUVELLES DU PAYS DE DOL

2ème ÉDITION

L'association Dol Pays d'Initiatives (DPI), à vocation culturelle, organise son 2ème Concours de Nouvelles du Pays de Dol de Bretagne, avec les partenariats de la Librairie-Papèterie Fache, de la Librairie «L'Herbe rouge» et de la Médiathèque de l'Odysée. Le concours est réputé ouvert du 10 février au 15 avril 2011.

### Art 1

Le concours est ouvert à «tout public» de l'arrondissement de Saint-Malo, avec deux catégories : les moins de 15 ans et les plus de 15 ans.

### Art 2

Le thème de la nouvelle est libre.

### Art 3

La nouvelle, dactylographiée, n'excèdera pas 8 pages, recto uniquement. La taille de la police utilisée ne sera pas inférieure à 11.

Chaque participant ne peut proposer qu'une nouvelle.

### Art 4

Les nouvelles, adressées en deux exemplaires, ne porteront aucune mention de leur auteur. Elles seront mises sous enveloppe avec le bordereau de participation (à se procurer auprès de DPI et de ses partenaires). Les enveloppes seront déposées ou devront parvenir au plus tard le 15 avril 2011, à :

*Concours de Nouvelles DPI  
1 Place Charles de Gaulle  
35120 Dol de Bretagne*

### Art 5

Un jury souverain, composé de cinq membres au moins dont le président Jean-Pierre Bannier, désignera les lauréats (moins de 15 ans et plus de 15 ans). La proclamation des résultats sera faite le 31 mai 2011 à 18h30 dans la salle d'Honneur de la Mairie de Dol de Bretagne.

### Art 6

Les participants s'engagent à autoriser la publication de leur oeuvre «libre de droits». Cet engagement sera validé par l'un au moins des parents des candidats mineurs de 18 ans.

### Art 7

Les meilleures nouvelles feront l'objet d'une publication, qui a valeur de Prix. Il sera en outre attribué un bon d'achat aux lauréats (dotation des libraires participants), voire d'autres récompenses. La vente des publications sera assurée par les libraires partenaires au seul profit de DPI qui prend en charge les frais de publication.

### Art 8

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de DPI et des partenaires précités. Le fait de participer vaut adhésion totale et sans réserve au présent règlement.